



# Mettez-vous au vélo électrique !

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BROCÉLIANDE

Bréal-sous-Montfort ● Maxent ● Monterfil ● Paimpont ● Plélan-le-Grand ● Saint-Péran ● Saint-Thurial ● Treffendel

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE NEUFS

CE DOSSIER EST À COMPLÉTER ET À RETOURNER, AU PLUS TARD DANS LES 6 MOIS SUIVANTS L'ACHAT\*,  
PAR COURRIER ADRESSÉ EN RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION À L'ADRESSE SUIVANTE

Communauté de communes de Brocéliande  
1, rue des Korrigans  
35380 Plélan-le-Grand

OU PAR MAIL : [accueil@cc-broceliande.bzh](mailto:accueil@cc-broceliande.bzh) en précisant en objet «Subvention VAE»

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

DATE D'ACQUISITION DU VÉLO (FACTURE À L'APPUI) \*

\* L'achat ne peut être antérieur à la date d'entrée en vigueur de la délibération cadre du 14/09/2020.



**Brocéliande**  
Communauté de Communes  
*Conquérants d'Avenir*

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné-e, \_\_\_\_\_, atteste sur l'honneur ne pas revendre ou céder le vélo dans les deux ans qui suivent le versement de la subvention, sous peine de devoir procéder

à son remboursement auprès de la Communauté de communes de Brocéliande et accepte l'ensemble des termes du règlement d'attribution de cette subvention. Pour valoir ce que de droit,

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :

## PIÈCES À FOURNIR

- une copie de la pièce d'identité du représentant légal (notamment carte nationale d'identité, passeport valide, etc.)
- un relevé d'identité bancaire (RIB) du demandeur,
- l'attestation sur l'honneur dûment complétée et signée, à ne pas revendre ou céder le vélo dans les deux ans qui suivent le versement de la subvention objet du présent règlement, sous peine de devoir procéder à son remboursement auprès de la Communauté de communes de Brocéliande
- la copie de la facture acquittée du vélo datée et nominative, postérieure à l'entrée en vigueur du règlement (14/09/2020). Il est précisé que le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et qu'à ce titre il ne peut se substituer à une facture d'achat
- une copie du certificat d'homologation NF EN EN 15194+A1 Janvier 2012 ou ultérieure pour les vélos à assistance électrique, les vélos cargo à assistance électrique, les tricycles à assistance électrique

Si le demandeur ne parvient à se procurer ce dernier document, il lui est possible de fournir la photographie de son véhicule et celle faisant apparaître clairement la mention « conforme aux exigences de sécurité » apposée sur le vélo par le fabricant, l'importateur ou le responsable de la première mise sur le marché, de façon visible, lisible et indélébile, sur le cadre de la bicyclette et sur l'emballage. (article 4 du décret n° 95-937 du 24 août 1995).

## INFORMATION AU DEMANDEUR

Le dossier est instruit par la Communauté de communes de Brocéliande.

Dès la réception du dossier, celle-ci adressera par courrier postal ou par courriel électronique un accusé de réception au demandeur et, dans le cas d'un dossier incomplet, la liste des pièces ou informations manquantes qui devront lui être retournées dans un délai d'un mois.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Communauté de communes de Brocéliande, dont le Président est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour l'attribution et la gestion des subventions pour l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique neufs. Elles pourront être utilisées à des fins statistiques ainsi que dans le cadre d'actions participatives liées au développement des liaisons cyclables interbourgs. Le présent formulaire et le courrier d'attribution constituent la base légale du traitement.

Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratifs, aux élus ainsi qu'aux agents de la trésorerie.

Les données sont conservées pendant 5 ans puis détruites. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Communauté de communes de Brocéliande, adresse postale et mail. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou [dpd@cdg35.fr](mailto:dpd@cdg35.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

